MINISTÈRE
DES FINANCES
ET DU BUDGET

Banque Postale du Congo

GUP

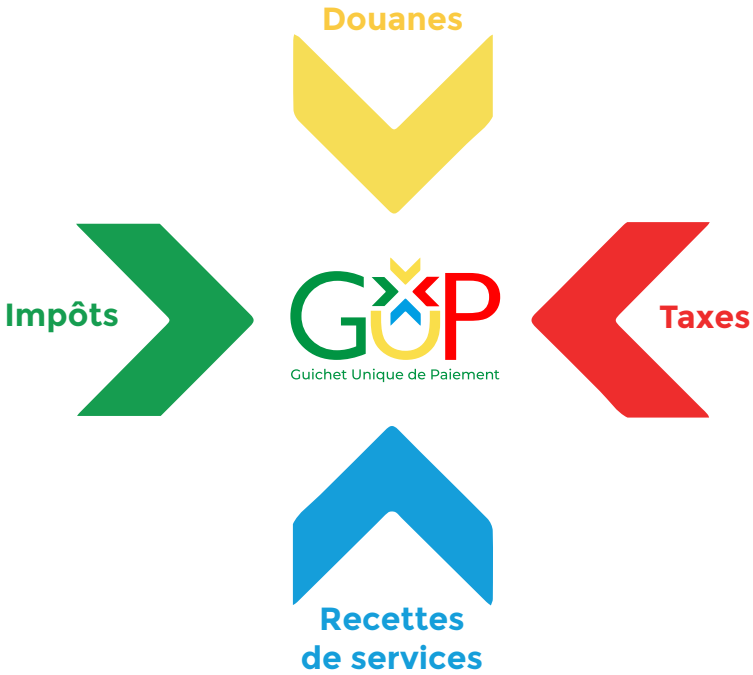


Présentation du **Guichet Unique de Paiement**

VOUS PAYEZ, NOUS SÉCURISONS LES RECETTES.

Ensemble, Construisons Notre Pays

Présentation du **Guichet Unique de Paiement**



Avant-propos

Sous les Hautes Instructions de son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, le Gouvernement, à travers le Ministère des finances et du budget, a mis en place de nombreuses réformes de modernisation des finances publiques qui tiennent compte du nécessaire besoin d'appropriation de celles-ci par tous nos concitoyens, pour une mise en œuvre facile et efficace.

C'est ainsi que le Guichet Unique de Paiement (GUP), à l'image des Guichets Uniques Douaniers (GUD), a été mis en place dans le but de regrouper en un seul lieu, toutes les procédures de liquidation, de paiement et de recouvrement de tous les impôts, redevances, droits, taxes et droits de douanes, indépendamment de la résidence fiscale du contribuable ou de l'usager. Le GUP, qui a pour partenaire la Banque Postale du Congo (BPC), participe à l'objectif de bancarisation systématique des recettes publiques, condition sine qua non à tout processus de dématérialisation des processus, matérialisée ici par la mise en production des projets tels que eDouanes, E-TAX, Machine à Facturation Électronique, Timbre Fiscal Dématérialisé (TFD), Système Intégré des Finances Publiques (SIGFiP),
etc. De la sorte, notre pays s'assurera de capter toutes les ressources provenant du cordon douanier ou de la fiscalité intérieure. Cette sécurisation des recettes aura inéluctablement des effets positifs certains sur :



· La maximisation des recettes fiscales ;
· L'amélioration des ratios se rapportant aux recettes fiscales tels que le taux de pression fiscale, le solde budgétaire de base, la masse salariale sur les recettes fiscales ou encore la couverture des investissements publics par les recettes fiscales ;
· L'amélioration de la capacité du pays du pays à honorer à tous ses engagements ;
· L'amélioration du civisme fiscal et du climat des affaires.

En faisant le pari du GUP, nous faisons le choix de régies financières modernes, au service des congolais, qui devront progressivement y trouver des prestations de qualité. Avec le GUP, notre pays renforce sa capacité de résilience aux chocs tant endogènes qu'exogènes.

Le Ministre des finances et du budget,

Calixte NGANONGO

Sommaire

03 - Avant- Propos
05 - Contexte
06 - C'est quoi le GUP ?
07 - Qui est concerné ?
07 - Avantages du GUP
08 - Comment ça marche ?
09 - Scénarios de Paiement
14 - Où se trouvent les points GUP ?

Contexte



Avec l'affaiblissement de l'Économie congolaise due à la crise économique, financière et sanitaire, le Ministère des finances et du budget a décidé de lancer un vaste chantier de réformes. Ces réformes s'inscrivent dans le cadre de la modernisation de l'action publique en général, et celle relative à la sécurisation des recettes budgétaires en particulier.

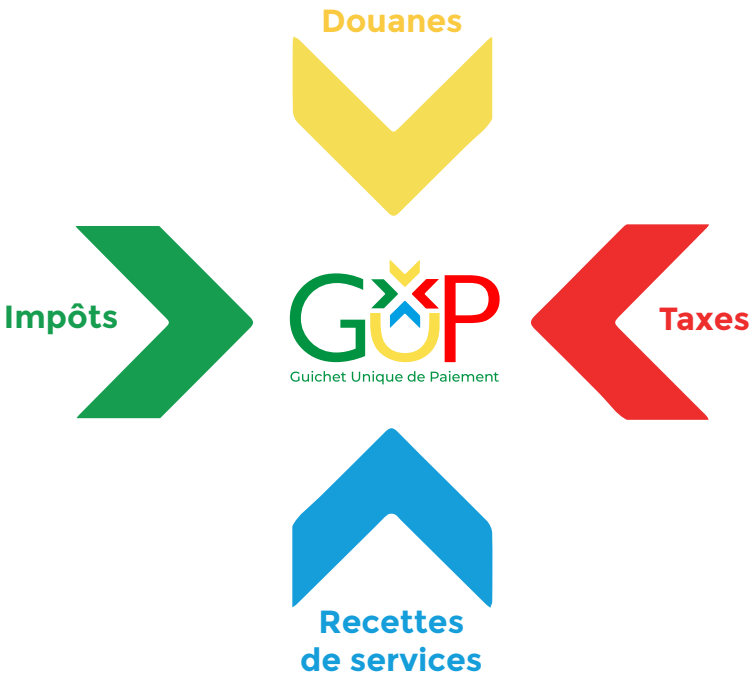
Ainsi, la Loi de finances exercice 2021, a institué en son article 42, le Guichet Unique de Paiement, en sigle GUP, pour le paiement de tous les impôts, redevances, droits, taxes et droits de douane, sans distinction de la résidence fiscale du contribuable ou de l'usager.

Le GUP est un mécanisme de centralisation et de sécurisation des recettes de l'État à travers le système bancaire. Le GUP est un appui au Trésor dans la collecte des ressources publiques. A cet effet, le partenaire technique choisi pour son opérationnalisation est la Banque Postale du Congo (BPC).

Le Trésor continuera de jouer son rôle de comptable en délivrant la quittance après chaque paiement et en rapprochant les émissions faites par les administrations et les encaissements réalisés par la Banque Postale du Congo (BPC). Le GUP a pour objectif d'assainir les finances publiques dans l'encaissement et la traçabilité des recettes aux impôts et taxes.

C’est quoi le GUP ?

Le Guichet Unique de Paiement (GUP) est une plateforme mise en place par le Ministère des finances et du budget, et opéré par la Banque Postale du Congo (BPC), pour encaisser les recettes de l’État. Désormais, c’est le GUP qui va encaisser les paiements relatifs aux déclarations fiscales et douanières, et ensuite les reverser au Trésor Public.



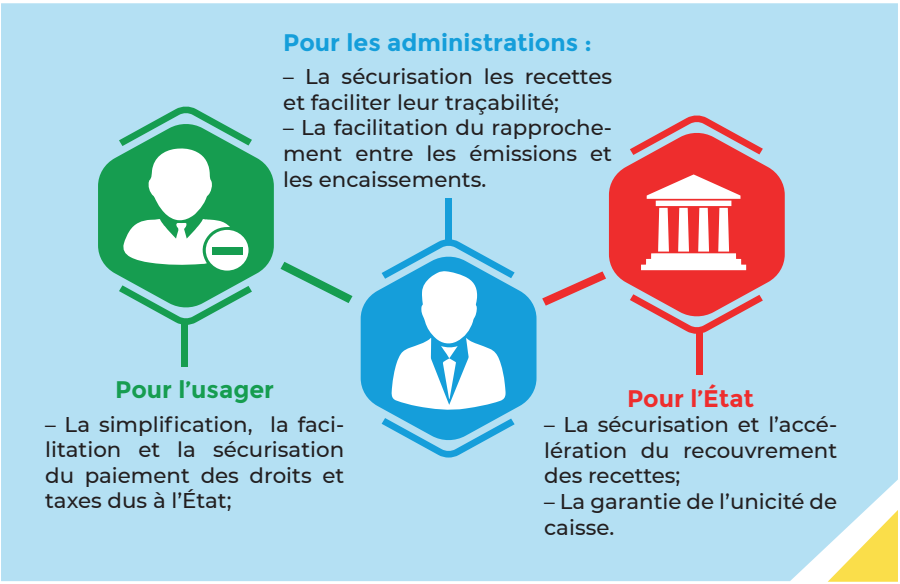
Qui est concerné ?

Tous les usagers de la Direction générale des impôts et des domaines, et ceux de la Direction générale des douanes et des droits indirects, qui veulent régler par espèces ou par chèque, devront désormais se rendre dans les points GUP pour effectuer le paiement de leurs impôts, taxes, redevances, droits et droits douaniers.

! Pour ceux qui utilisent le paiement en ligne, aucun changement.

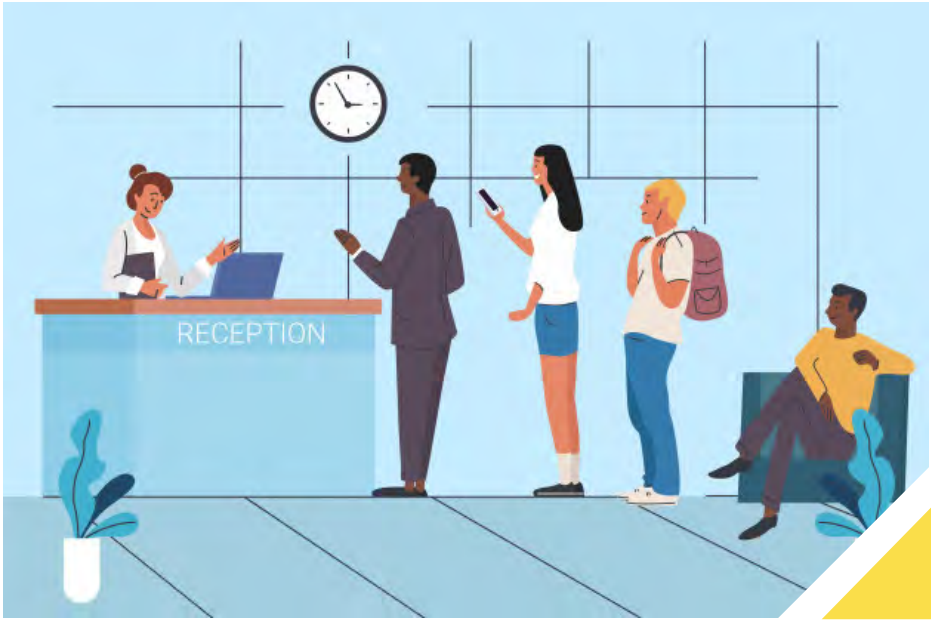
Avantages du GUP

Avec la mise en place du GUP, les améliorations suivantes peuvent être constatées :



Comment ça marche ?

L'usager des impôts ou des douanes, qui fait une déclaration, se voit notifier des droits à payer. Il se rend ensuite dans un point GUP pour payer (soit par chèque, soit par espèces). Il revient ensuite à l'administration qui lui a délivré la déclaration pour se voir délivrer une quittance



Différents cas de figure

Usager de la douane	Usager des impôts
• Pour un usager de la douane, rien ne change, qu'il déclare et paie en ligne ou qu'il se rende à la banque pour payer;	• Pour un usager des impôts qui déclare en ligne (via E-TAX) et paie en ligne (via EPAY), rien ne change; • Pour un usager des impôts qui déclare en ligne (via E-TAX) mais décide de payer en espèces ou par chèque, il doit se rendre dans un point GUP avec sa liquidation pour payer; • Pour un usager des impôts qui décide de déposer sa déclaration dans sa résidence fiscale. Après obtention de sa liquidation, il doit se rendre dans un point GUP pour procéder au paiement, avant de recevoir sa quittance soit par l'agent du Trésor, soit directement en ligne.

1er cas de figure : (Usager de la douane)

Mode de déclaration : sur place

Mode de paiement : espèces, chèque ou virement

01 *Déclaration en douane*

02 *Obtention de son état de liquidation*



03 *Paiement en espèces ou chèque sur le compte*

30019-10001-10635990000-89

04 *Votre quittance sera délivrée en douane.*

2eme cas de figure : (Usager des impôts)

Mode de déclaration : en ligne
Mode de paiement : visa, mobile money, virement



3eme cas de figure : (Usager des impôts)

Mode de déclaration : en ligne

Mode de paiement : espèces, chèque



02 *Paiement en espèces ou chèque sur le compte*

30019-10001-10819790002-75

03 *Votre quittance sera délivrée en ligne.*

4eme cas de figure : (Usager des impôts)

Mode de déclaration : sur place
Mode de paiement : espèces, chèque ou virement

01 *Déclaration au niveau de sa résidence fiscale*

02 *Obtention de son état de liquidation*



03 *Paiement en espèces ou chèque sur le compte*

30019-10001-10819790002-75

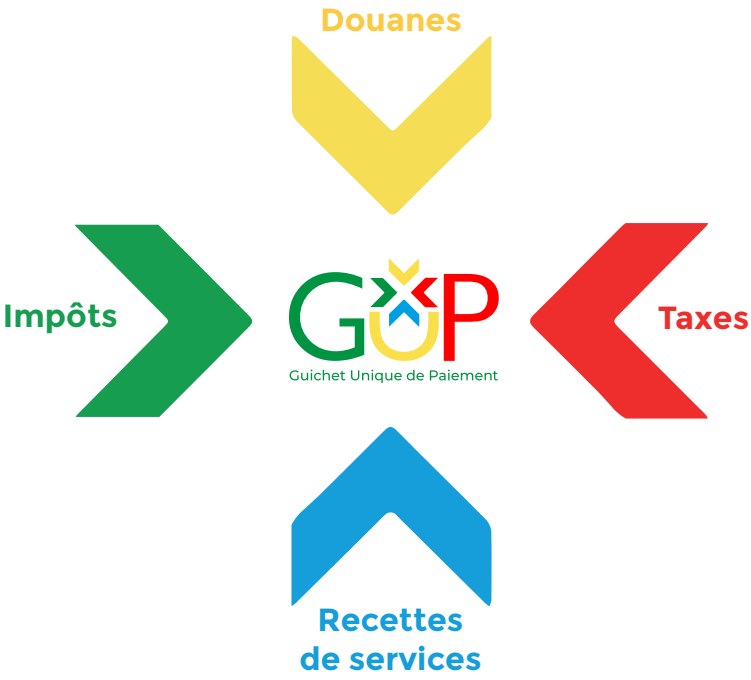
04 *Votre quittance sera délivrée dans votre résidence fiscale.*

Où se trouvent les points GUP ?

Les points GUP se trouvent au niveau des hôtels des impôts, des bureaux de douane et des agences de la Banque Postale du Congo.



Présentation du **Guichet Unique de Paiement**



GUP

Guichet Unique de Paiement

Conçu et realisé par B2B Communication